

République Française
Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du mardi 31 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente et un mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Philippe GENETIER.

Présents : Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Angélo CARINGI, Peggy ALVES DA COSTA, Nathalie SARRAU, Gilbert GUILLOUX, Pascal GONON, Patrick LAROCLETTE, Paul-Anthony BOUDIER, Florence MORARDET, Céline RUBIO, Dorothée LUCIANI, Frédéric LACROIX, Marion DUPUY-GAY, Jarod PARMENTIER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Céline RUBIO

DE_2026_15 - Objet : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU SYDESL

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant représentant la commune au Syndicat Départemental Énergie de Saône-et-Loire (SYDESL),

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de désigner les délégués suivants :

- délégués titulaires : Dominique DEBAUX et Peggy ALVES DA COSTA
- délégué suppléant : Patrick LAROCLETTE

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,




Philippe GENETIER